

Centre Parental Aire de Famille

Bilan d'activité 2006

Association « Aire de Famille »

59/61, rue Riquet

75019 – Paris

Tel : 01 40 38 11 08

Fax : 01 40 38 11 48

airedefa@wanadoo.fr

« ... dans l'ordre de la Vie, en revanche, tout ce qui a lieu résulte toujours d'une rencontre, chaque fois singulière, entre un sujet et un autre sujet, entre le sujet et le réel. »

In François Cheng, « le Dialogue »

Introduction

L'association « Aire de Famille » a pour objet :

- 1° de favoriser l'accueil de l'enfant dès le début de la grossesse par ses deux parents, en situation de vulnérabilité sociale et psychique.
- 2° d'accompagner les jeunes parents dans leur désir de maintenir ou restaurer des liens avec la famille élargie.
- 3° de susciter les réseaux de ressources des différents quartiers de nature à développer l'enracinement des familles accueillies et les échanges réciproques d'entraide entre les personnes.
- 4° de proposer aux parents résidents des actions spécifiques pour soutenir leur projet de vie, dans la construction de leur famille et dans les domaines professionnel ou scolaire, culturel, médical, communautaire, juridique, administratif.

Elle gère depuis novembre et décembre 2006 trois établissements : un **Centre parental** accueillant des jeunes couples dont la jeune femme est enceinte d'un premier enfant, une **crèche familiale** de 30 berceaux et un **Lieu d'Accueil Enfants Parents**.

Au Centre Parental, un hébergement est d'abord proposé en studio-relais puis sous forme d'appartements en baux glissants, afin de permettre à ces familles de se sédentariser et de s'insérer sur un quartier.

A travers le Centre parental, « **Aire de Famille** » favorise l'implication parentale et la constitution du lien père-mère-enfant dans le cadre d'une prévention précoce et d'une reconstruction du lien social. En effet, de nombreuses structures viennent en aide aux femmes seules avec ou sans enfant. Nous pensons qu'étant donné l'importance du rôle du père dans la structuration de l'enfant et dans la viabilité économique de la famille, il convient d'éviter la séparation et l'éclatement de la famille.

Le Centre parental offre un accompagnement à des jeunes couples en attente d'un bébé à travers :

- le soutien à la fonction parentale,
- l'accueil de l'enfant par ses deux parents,
- un accompagnement à l'insertion sur un quartier,
- un accompagnement à l'insertion professionnelle.

Il s'agit de rendre possible le temps de l'installation et la découverte d'un enfant qui ne soit pas d'emblée considéré comme une charge mais comme un événement attendu. Lorsque le contexte est ainsi marqué par la précarité sociale et la fragilisation des liens sociaux et familiaux, le soutien à la parentalité est crucial pour le bon accueil de l'enfant. Il convient pour autant de ne pas créer de dépendance à l'institution et d'encourager la prise d'indépendance.

I – Les concepts

A l'égard des jeunes couples et en instance de devenir parents, "Aire de Famille" souhaite adopter une position de tiers qui favorise les articulations entre le monde de la vie privée et le monde social. L'arrivée de l'enfant et l'attribution d'un appartement peuvent canaliser l'ouverture vers un avenir plus construit.

I.1 – La naissance d'une famille

La naissance d'un enfant marque la transition entre deux familles, celle dont on est issu et celle que l'on est en train de créer.

Cette nouvelle entité qui se constitue est une création à part entière, une "unité sociale formée par les parents et les enfants, portée par les multiples interactions entre chacun des membres, leurs sentiments réciproques et la façon dont chacun intègre la vie quotidienne".

La famille nouvelle engendre tout un réseau de “liens qui s’articulent sur la différence des sexes et des générations”.

I.2 - La parentalité, un processus à accompagner

Donnant naissance à un enfant, l’homme et la femme deviennent parents. Mais la parentalité n’est pas un état. C’est un long processus de bouleversements qui entraîne des remaniements psychiques importants et met à jour des forces et des fragilités.

Lorsqu’il devient père ou mère, chaque parent se retrouve confronté aux anciennes expériences de l’enfant qu’il a été vis-à-vis de ses propres parents.

Reconnu comme père par la mère, qui doit renoncer à avoir son bébé tout à elle et d’être tout pour son bébé, le père ouvre le champ social à l’enfant, qui voit devant lui jouer la différence des sexes, et l’aide à se construire.

C’est entre ces deux pôles, sollicitude maternelle et fonction paternelle que l’enfant peut s’inscrire dans la lignée transgénérationnelle comme un maillon de la chaîne, intégrer le temps qui passe et la succession des générations.

I.3 - Une prévention humaniste et attentionnée

a) La notion de vulnérabilité

La vulnérabilité se définit comme un état de fragilité sociale et psychologique dont les facteurs sont multiples et peuvent se conjuguer.

Ces facteurs peuvent être :

- la précarité du statut social,
- la dépendance économique,
- l’isolement communautaire,
- les blessures infantiles.

Confronté à cette vulnérabilité, il est important de ne pas s’enfermer dans une perspective causaliste et déterministe. Au contraire, il convient de s’appuyer sur les ressources de la famille, ses expériences propres pour élaborer avec elle un projet dynamique d’avenir.

La vulnérabilité se définit aussi comme la capacité à être touché, à se laisser toucher, à se laisser rejoindre, même douloureusement par ce qui arrive. La vulnérabilité ouvre des failles dans les « cuirasses défensives habituelles », ce qui peut permettre des disponibilités et des ouvertures au changement. C’est donc une fragilité qui est une force, un levier formidable pour évoluer. La vulnérabilité est donc en ce sens un critère d’admission nécessaire et positif pour une admission au Centre parental d’Aire de Famille.

b) La solitude

Lorsque les liens affectifs et sociaux sont diminués ou altérés, le risque est grand de voir la famille se replier sur elle-même. Le Centre parental se propose donc d’accompagner les familles à trouver la juste distance qui leur permettra de mieux vivre leurs affects.

I.4 - L’accueil et l’accompagnement

L’accueil peut se définir comme les prémices d’une rencontre possible. A ce stade, il ne s’agit pas d’orienter la personne, de la conseiller, mais d’avoir assez de disponibilité, et de laisser un espace de

parole suffisamment ouvert, de sorte que la réalité extérieure et psychique du sujet et de son entourage puisse être entendue et respectée. Une rencontre pourra alors peut-être s'engager.

Cet " être-à-côté-de " dans une juste distance, suffisamment proche mais pas trop, peut permettre le partage d'un vécu autour de la construction d'une réalité : **la parentalité, être une femme et une mère, un homme et un père, un enfant et un fils/ une fille**, avoir une place dans une histoire transgénérationnelle.

I.5 - L'inscription sociale comme tiers

Le Centre parental souhaite établir des liens avec les réseaux de ressources des différents quartiers de nature à développer l'enracinement des familles accueillies et les échanges réciproques d'entraide entre les personnes.

Un enfant ne peut grandir que dans une relation à des adultes assumant à la fois leur parentalité, leur socialité (immersion sociale), et leur sociabilité (relations entre les personnes).

I.6 - Le partenariat : des nouveaux liens de solidarité

Le travail est conçu dans un partenariat étroit avec les différents services ou institutions, dans la complémentarité des compétences professionnelles et avec les diverses associations du quartier.

Par réseaux de ressources, nous entendons une qualité de travail basée sur la confiance, la complémentarité et la transparence avec nos partenaires des différentes institutions : Service social de la Mairie, du CAS, ANPE, Bailleurs sociaux, Mission Locale, Dispensaires, PMI, DFPE, DASS, UDAFF, JAF, Juge des Enfants, CAF, Sécurité Sociale, Planning Familial, maternité, DHM, secteur infanto juvénile, les Associations Intermédiaires, de Quartiers, etc...

Nous assumons une position de médiateur entre le résident et les différentes institutions.

II – La mise en œuvre du projet

II.1 – Les pôles de compétences

a) L'équipe salariée du Centre parental

A compté de 2007, sous la responsabilité d'une Directrice (0,60 ETP), l'accompagnement des familles est assuré par une équipe pluri professionnelle qui comprendra :

- un responsable de service 1 ETP
- des éducateurs spécialisés 2 ETP
- un éducateur de jeunes enfants 1 ETP
- une assistante de service social 1 ETP
- un psychologue-clinicien 0,50 ETP

Rappelons ici que les membres de l'équipe, qui recouvrent des qualifications professionnelles différentes, sont nommés « partenaires professionnels » au profit d'une fonction commune auprès des familles accueillies.

Pour la gestion administrative, le Centre Parental est doté

- d'une comptable 0.50 ETP
- d'un agent d'accueil 0.75 ETP

Une ouvrière d'entretien assure l'entretien des bureaux à raison de 0.30 ETP

b) Les professionnels extérieurs associés

Le Centre parental peut s'entourer de divers spécialistes sur des thèmes touchant la relation à l'enfant, à soi-même, à la parentalité.

Vacations d'haptonomie

La naissance d'un enfant ne marque pas le début de sa vie : dès sa conception, il est déjà là, présent, vivant.

Parmi les nombreuses applications de l'haptonomie, l'accompagnement périnatal soutient la première rencontre humaine triangulaire génératrice pour l'enfant (et en fait pour la triade) de santé psychique affective. L'accompagnement prénatal permet aux parents et au bébé de nouer une relation affective réciproque avant la naissance.

Le fait d'avoir considéré leur bébé comme un interlocuteur valable pendant sa vie intra-utérine, comme un être « qui peut proposer », rend les parents attentifs. Leur relation de couple en est également enrichie, tout comme celle de l'enfant avec ses parents.

Consultations d'éthno-psychiatrie

Les parents migrants ou issus de familles migrantes ont des représentations de la parentalité différentes inhérentes à leur appartenance culturelle. Pour faciliter le métissage entre culture d'origine et culture du pays d'accueil et pour éviter une acculturation forcée se fondant uniquement sur les représentations de la parentalité des professionnels, nous intégrons la prise en compte de ces particularités en proposant éventuellement l'accompagnement vers une consultation d'ethnopsychiatrie. Nous avons eu recours à une médiatrice familiale s'exprimant en bambara pour un entretien avec un couple d'origine malienne.

c) Les services de proximité

- Service de PMI : pour un enracinement sur le quartier.
- Rencontres avec les autres professionnels du secteur social et sanitaire.
- Service d'Hygiène Mentale et infanto juvénile
- Les différents lieux d'accueil de la petite enfance

- Les conseillères sociales des bailleurs sociaux, interlocutrices privilégiées en ce qui concerne l'enracinement sur le quartier.
- Les services de la CAF
- Toutes les ressources publiques ou privées des quartiers sur les plans de la formation, de l'emploi, du droit, de la médiation, de la santé...

II.2 – La mise à disposition d'un appartement, fondement de la vie familiale

Sans hébergement stable, la famille est menacée d'éclatement. **L'attribution d'un lieu de vie est donc le fondement de la démarche.** Aussi, le Centre parental propose-t-il un **hébergement dans des appartements de deux ou trois pièces en bail glissant**, après une période de quelques mois dans des studios relais.

Le projet vise ensuite à accompagner la naissance puis l'évolution de la famille, à développer une ouverture vers une vie sociale élargie.

II.3 – Le développement des relations au sein de la famille à travers le soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité vise à étayer tant le désir parental que le déploiement de la vie commune et les aléas de la vie conjugale. Pour ce faire, des lieux d'accueils diversifiés sont proposés.

Ceci va se traduire par deux modalités, la mise en œuvre d'espaces d'accueil au sein même de l'Association « Aire de Famille », et la mise en relation avec les services existants sur le quartier.

II.4 - L'insertion professionnelle et environnementale

L'accompagnement et l'aide à l'insertion professionnelle (insertion, au sens de "trouver sa place dans un ensemble") sont l'une des préoccupations des partenaires professionnels à la fois dans un but de subsistance économique mais également de prise de confiance en soi.

Nous faisons donc un travail de mise en relation avec les partenaires suivants :

- la **Mission Locale** qui propose une aide spécifique autour des jeunes de 18 à 25 ans, ainsi que différents modes d'approches du monde du travail,
- des **entreprises** autour de projets de stage ou de travail individualisés et adaptés,
- des **Centres de Formation**,
- des **entreprises d'insertion et intermédiaire** associatives,
- les **ANPE**.

Bien entendu l'accès internet est un outil précieux de façon générale et notamment pour l'insertion professionnelle. Un ordinateur est à la disposition des résidents.

II.5 - L'accès à la citoyenneté et à la responsabilité sociale

Les responsabilités sociale et citoyenne sont deux axes de notre accompagnement : un positionnement éthique de fonctionnement qui se vit dans les différentes actions menées.

Une instance participative n'est pas encore véritablement organisée. Toutefois, deux réunions ont été organisées en 2005 pour recueillir le point de vue des familles sur le fonctionnement institutionnel et sur ce qu'elles souhaiteraient voir développer. C'est ainsi que la dimension culturelle a été évoquée avec le désir d'être accompagné dans des musées, des expositions ou encore à l'Opéra.

Notre accompagnement vise également à amener les personnes accueillies vers une plus large prise de conscience de l'organisation sociale en France et plus particulièrement des fondements de la solidarité et de la participation citoyenne.

Nous invitons les résidents à s'inscrire sur les listes électorales, nous favorisons leur participation ou leur implication dans des groupes de parents et des associations de quartier (Cafézoïde, ludothèque, bibliothèque, espace jeunes, les parents de leur crèche...)

Au sein de l'association « Aire de Famille », leur participation active et leur engagement dans la rédaction des divers écrits les concernant directement et qui requièrent leur signature (bilan de séjour, demande de prolongation de séjour, contrats de séjour et d'accompagnement, ...) sont requises et leurs efforts sont encouragés.

III - L'accompagnement global comme outil innovant

Nous rappelons que les deux axes fondateurs du Centre parental sont :

- Un **hébergement dans un logement en bail glissant**
- Le soutien à la parentalité que nous définissons comme un ensemble de **responsabilités parentales partagées**.

L'hébergement dans un appartement en bail glissant qu'ils garderont à l'issue de leur séjour au centre parental, sédentarise les résidents. La plupart d'entre eux ont connu l'errance et la rupture parfois depuis de longues années malgré leur jeune âge. Le fait de pouvoir s'appuyer sur cet élément solide leur apporte une véritable « sécurité de base ». Le bail glissant est un axe fondateur de ce projet en ce qu'il permet de repenser sa vie. En effet, apporter à ces jeunes parents une sécurité « de base » favorisera l'élaboration et la construction de leur projet de Vie. Ils pourront entrer dans un processus d'anticipation et sortir de l'adaptation constante pour survivre. L'accès à un logement pérenne, **dès le début de l'accompagnement global**, change tout en ce qu'il permet par exemple de choisir de faire ou reprendre une formation professionnelle, laissée à l'abandon parce qu'il fallait survivre...

Pour Aire de Famille, la notion de parentalité recouvre un ensemble de responsabilités partagées.

A travers le contrat d'accompagnement nous avons listé 11 axes, sachant que cette liste n'est pas exhaustive. Ces différents axes permettent à chacun de mieux définir ses priorités en matière d'accompagnement et vient en appui pour les conscientiser et les exprimer.

III.1 – Définition

Un ou deux partenaires professionnels rencontrent les familles soit au Centre parental, soit dans leur appartement, soit dans tout autre lieu choisi.

Le contrat d'accompagnement est un outil spécifique à usage interne qui clarifie l'engagement et le partenariat entre le Centre parental et les personnes accueillies.

Il s'articule au contrat de séjour et stipule l'accord des deux parties sur :

- les attentes réciproques,
- les objectifs à atteindre,
- la fréquence, les temps et les lieux des rencontres.

Le Centre parental propose « une boîte à outils » contenant dix pôles, soutenus par une forte dimension psychologique, qui caractérisent la nature de l'accompagnement.

- Le soutien au logement,
- La parentalité,
- La conjugalité,
- Le couple et son projet,
- La prévention de la santé,
- La formation et l'orientation professionnelle,
- L'emploi,
- La gestion du budget,
- Le soutien administratif,
- Les relations avec la famille élargie,

- L'intégration et l'ouverture aux ressources du quartier
- ...

Le contrat d'accompagnement entre le Centre parental et la famille stipule l'accord des deux parties sur la formulation des attentes réciproques, les objectifs à atteindre, ainsi que sur la fréquence, les temps, les lieux des rencontres. Il s'agit d'une formalisation précise et explicite relative à ce qui va être entrepris ensemble.

Cette formalisation de la relation d'accompagnement permet :

- de faciliter l'engagement sur des bases claires et réalistes,
- de favoriser la mobilisation en commun des énergies et d'apporter un sentiment de sécurité et de confiance,
- de réaffirmer l'importance de la participation active de la famille dans la résolution de ses propres problèmes, de la situer en tant que principal maître d'œuvre de son avenir,
- de définir des buts à atteindre et d'apporter des repères d'évaluation du chemin parcouru.

III.2 – Le contrat d'accompagnement : un engagement réciproque

2.1. Phase préliminaire

Le contrat s'inscrit dans un processus méthodologique qui comporte différentes étapes. Avant toute élaboration, une étape préliminaire de prise de contact et de démarrage de la relation est indispensable. Au cours de cette première phase d'une durée de deux mois environ, la famille et le partenaire professionnel désigné s'attachent à se connaître, à explorer leurs attentes réciproques, à s'informer, à clarifier les rôles et positions de chacun. Cette première phase de rencontre permet ainsi :

- de poser une base de confiance sur laquelle un contrat peut être élaboré,
- d'éviter toute précipitation et de donner le temps à la famille de mûrir son projet et réfléchir à son désir d'engagement.

Au cours de cette phase, le professionnel s'intéresse à :

- écouter la famille, sa demande, ses difficultés, ce qu'elle a mis en place pour tenter de résoudre ses problèmes,
- observer afin de compléter et comprendre les difficultés non exprimées ouvertement,
- clarifier les attentes réciproques. En effet, la famille et le partenaire professionnel sont tous deux porteurs d'attentes. Influencés par leurs expériences préalables, cette clarification vise à éliminer certaines idées préconçues et à définir les demandes,
- évaluer les capacités et ressources des parents. Il s'agit de se mettre d'accord sur une même définition du problème et d'aboutir à une première formulation des objectifs à poursuivre.

2.2 Réajustement

Pour être un outil véritablement dynamisant, le contrat d'accompagnement doit rester souple et flexible. La réalité bouge constamment, la situation de la famille évolue, la perception qu'en ont le partenaire professionnel et la famille change, des événements nouveaux surviennent.

Pour être performant, le contrat d'accompagnement doit fonctionner comme un repère mais il doit être aussi flexible. Pour autant, cette contradiction participe à la dynamique de l'accompagnement à condition :

- que les écarts et changements soient clairement constatés et identifiés,
- qu'ils fassent l'objet d'une nouvelle négociation entre les parties,
- que le changement ainsi officialisé soit garant du bon déroulement du contrat d'accompagnement.

2.3 Pour une démarche d'évaluation

L'élaboration d'une analyse permettant une appréciation de l'action menée, de son évolution, de son impact et de ses perspectives, s'impose.

A travers des réunions pluriprofessionnelles hebdomadaires, l'analyse et l'évaluation du travail d'accompagnement des familles sont menées. Il s'agit là d'une véritable recherche d'amélioration continue pour la pertinence et la justesse de notre travail d'accompagnement des familles.

D'autre part, du fait de notre toute jeune expérience, nous projetons de faire appel à un cabinet externe pour mener une évaluation interne avec l'ensemble de l'équipe et peut être des personnes ressources

externes au dispositif. Celle-ci s'appuiera sur des indicateurs qualitatifs fins que nous élaborons peu à peu.

Un autre objectif de ce travail d'évaluation sera probablement la réécriture du projet d'établissement à partir de l'expérience acquise depuis trois ans.

IV – Bilan 2006

Pour une réaffirmation des objectifs définis dans le projet initial. Une démarche qualitative

Les objectifs se concrétisent par la mise en place d'un accompagnement global négocié avec les familles dans le cadre d'un projet personnalisé autour de la périnatalité et de l'insertion.

Cet accompagnement périnatal constitue un moment clef de la prévention des troubles familiaux et individuels.

L'hébergement que nous proposons à travers la bail glissant, sécurise les résidents quant à l'avenir, les faisant passer de la survie, faite d'adaptations constantes pour subvenir aux besoins immédiats, à la Vie, faite de projets, les faisant entrer dans une dynamique constructive et créatrice vers leurs responsabilités de parent et de citoyen.

IV.1 - Les partenaires professionnels : pour une pluridisciplinarité

Brève définition du partenaire professionnel

Nous avons choisi ce terme pour exprimer l'importance de s'impliquer les un et les autres dans ce cheminement que représente le séjour au centre parental. Ce cheminement se fait à deux, chacun étant partenaire de l'autre, comme dans jeu collectif, pendant lequel chacun joue sa partie assumant ses responsabilités.

1.1. Conception du travail en équipe

La pluridisciplinarité dans le champ de la prévention qui est celui dans lequel s'inscrit « Aire de Famille » mobilise nécessairement les diverses compétences en 'sciences humaines' (assistant de service social/ psychologue/ éducateur spécialisé/ éducateur de jeunes enfants).

Cette pluridisciplinarité est une position professionnelle qui a des exigences ; l'écoute, l'ouverture, la confrontation interdisciplinaire pour des interactions mutuellement constructives.

Les courants qui font références pour chacun des membres de l'équipe ont été des ressources complémentaires et cohérentes de l'action.

Au-delà des métiers différents, le débat théorique initial s'est approfondi et enrichi.

Le démarrage de chaque intervention a été l'occasion de proposer, d'exposer, de discuter un cadre partagé de références, de méthodes de prévention et d'actions, construites au regard de ces disciplines et de leurs concepts.

Enfin, l'équipe de partenaires professionnels a proposé un dispositif d'interventions qui est unique et commun et dans lequel chaque professionnel s'inscrit ensemble et séparément.

1.2. Mise en œuvre des pratiques

L'organisation du travail, l'analyse des situations, l'échange sur la pratique et les évaluations intermédiaires ont trouvé des supports dans :

- des réunions pluridisciplinaires,
- des réunions de travail à thème,
- des réunions institutionnelles de fonctionnement et d'organisation.

Cette année 2006 aura été une année de confrontation de la théorie du projet à la pratique. De plus, les résidents eux-mêmes, se sont affermis intérieurement et ont osé dire leur désir et leur choix.

En cours d'année, l'équipe s'est retrouvée singulièrement réduite en raison du départ d'un éducateur spécialisé et du congé maternité (puis parental) d'une psychologue qui n'ont pu être remplacés immédiatement.

De plus, la nécessité de se séparer d'un psychologue a conduit à opérer des ajustements dans le fonctionnement de l'équipe et à évaluer ses besoins.

La création d'un poste de Chef service assurant la responsabilité directe et quotidienne du centre parental s'est imposée comme une nécessité pour l'année 2007. De même, la mise en place d'une supervision par un psychanalyste extérieur à l'équipe est une priorité pour l'année 2007 afin de réguler et d'améliorer la qualité de nos interventions auprès des familles. Cette demande de supervision par l'équipe des professionnels était d'ailleurs déjà pré vu dans le projet initial du centre parental.

1.3. Les actions particulières

- Le déménagement dans le nouveau local avec la participation de certains résidents a été un grand moment de bouleversement dans la réappropriation des lieux tant par les professionnels que par les résidents. L'espace ainsi offert a changé beaucoup notre façon de recevoir. Les résidents ont eux aussi inversé l'espace proposé, avec la mise à disposition d'un ordinateur avec internet.
- Du fait de notre toute jeune existence, nous avons été pas mal sollicités par les médias pour des interviews dans la presse écrite et télévisuelle. Les résidents ont accepté de jouer le jeu de l'interview en l'acceptant souvent avec plaisir et fierté. De ce fait, nous avons constaté qu'Aire de Famille était aussi « leur » association.

Les articles de presse et la TV

- Lien social
 - VST
 - Information sociale CNAF
 - Femme actuelle
 - Les maternelles
 - Utiles LCI
 - France Info
- Des recherches de fonds externes pour soutenir des actions particulières.
 1. Dans le cadre du FSE, nous avons obtenu une subvention de 23000 euros pour le financement et la mise en place d'ateliers soutenant l'insertion professionnelle des résidents. Une formation en interne aux **premiers secours** a été animée par la protection civile. Une grande réussite dans le soutien des personnes dans l'estime d'eux-mêmes et aussi dans l'ouverture aux autres. Un **atelier photo** doit s'organiser avec le photographe déjà connu des familles pour leur permettre de faire un petit album photo pour leur enfant dans le but de lui dire d'où il vient dans sa double filiation. Un **atelier écriture** sera animé par la psychologue et un intervenant extérieur. Il se mettra en place pour permettre aux résidents de dépasser leur inhibition tant au niveau de l'écrit que celui de l'émotion et d'oser. Cet atelier pourra être mixé éventuellement avec l'atelier photo. Le quatrième axe est celui de la **création d'un site internet**. Il sera probablement mis en place par un résident compétent en la matière avec l'objectif d'y associer d'autres résidents.
 2. Dans le cadre de la Fondation de France, nous avons obtenu une subvention partielle pour le financement d'une évaluation interne. Celle-ci sera menée avec le soutien d'un cabinet externe.

a) Soutien individuel :

- les rencontres avec la psychologue

L'objectif premier du travail clinique a été l'écoute à partir de la subjectivité et de la singularité et la réhabilitation de la parole.

Ces entretiens ont pour vocation d'aider à l'expression des souffrances inscrites dans le corps et non verbalisées (ex ... avortements, viols, maltraitances...). Ils permettent de formaliser des souhaits, des attentes.....

Dans le projet mené par « Aire de Famille », il s'agit en somme, face à la situation qu'elle traverse, de soutenir la personne dans sa capacité à construire un projet de vie choisi, et de s'engager dans l'avenir.

A noter que ces rencontres ont eu lieu dans les locaux d'Aire de Famille ou au domicile des résidents.

b) Soutien collectif

- Les groupes parents - enfant

La psychologue a animé des groupes parents enfant dans le cadre convivial du nouveau local. Ces groupes ont pour objectifs d'être

- Des cercles d'échanges et de soutien pour découvrir, affirmer et renforcer le potentiel parental.
- Des groupes de parole où là ce qui est particulièrement visé c'est l'aide et la solidarité parentale des familles confrontées à des situations similaires. Outre le fait de rompre l'isolement ces groupes cherchent à mutualiser les expériences et des compétences. Ils mettent également l'accent sur l'importance de la confiance et de l'aide réciproque.
- Enfin des groupes à thèmes qui, à partir de l'expérience de chacun, favorisent un échange avec un spécialiste compétent. Ils constituent un véritable cycle d'acquis et de connaissances. Les thèmes abordés dans le courant de l'année se sont déroulés dans une ambiance authentique et bienveillante.
A titre d'exemple : ont été abordées les questions relatives aux différentes formes de mode de garde, à la séparation, aux pleurs, aux colères, à l'angoisse, à l'apprentissage d'une deuxième langue.....

- Les temps de convivialité

Il s'agit là de temps de rencontres et de fêtes qui ponctuent l'année.

- Fête d'anniversaire pour les enfants.
- La fête de Noël dans le nouveau local

Ces temps de convivialité ont été aussi l'occasion pour la directrice de l'association de rappeler les événements majeurs, de présenter les chantiers en cours et les projets à venir.

L'équipe a été amenée à favoriser ou impulser la participation des familles en recueillant leurs propositions et en encourageant leurs initiatives. Les échanges de services entre familles constituent un axe fort en cours de développement. En 2007, nous souhaitons relancer cette dynamique collective en organisant une ou deux fois par an une réunion de l'ensemble des résidents, en organisant régulièrement de petits déjeuners à thèmes éventuellement animés par un/une résident(e).

c) Les nouveaux partenariats

Un réseau de partenaires initiant une alternative aux institutions traditionnelles s'est développé :

- dans le champ de la santé

Des soignants (médecins généralistes et spécialistes, sages-femmes, puéricultrices) ont été sollicités.

- dans le champ de l'insertion professionnelle

Des liens ont été créés avec des associations offrant un accompagnement à l'adaptation au travail pour certains résidents en difficultés (difficultés à s'inscrire dans la durée, à supporter le rythme, les contraintes...).

Une collaboration particulière s'est mise en place avec l'APSV (association de prévention du site de La villette), les ateliers de La Garenne ainsi que plusieurs autres entreprises d'insertion et des associations intermédiaires (CIEJ...).

- L'atelier bibliothèque

« Aire de Famille » a pris l'initiative de créer un partenariat avec la bibliothèque municipale HERGE. Trois premières rencontres ont eu lieu en février et en mai.

L'objectif du groupe constitué des parents et des enfants a été de :

- créer des liens durables avec les structures de quartier,
- rencontrer d'autres parents,
- utiliser le livre comme médiateur de la relation parent-enfant.

1.4. Les constats émergents

a) Un séjour prolongé dans les studios relais

Il a été observé qu'un temps de maturation plus long que les six mois prévus, était nécessaire avant l'installation dans un appartement en bail glissant.

Quel regard porter sur l'accompagnement au logement ?

De toute évidence il revient aux partenaires professionnels de prendre en compte la réalité globale des personnes en identifiant les différents moments qu'ils traversent : progression, régression, résistance et maturation...

Comme nous l'expérimentons notamment au moment du bilan de séjour et de la demande de son renouvellement, ces temps particuliers de réflexion et d'évaluation pour chacun des partenaires, parents et professionnels, marquent des étapes importantes dans le parcours d'accompagnement, et introduisent cette notion de rythme, par des ponctuations dans le cheminement des personnes.

L'hébergement des résidents, d'abord en résidence sociale puis en appartement en bail glissant, représente autant d'étapes à traverser chargées de sens pour eux.

Les premières évaluations nous ont permis de constater que certains couples, différeraient le passage en bail glissant qu'ils considèrent comme un engagement trop fort pour eux.

De plus, pour les couples ayant connu l'errance avant leur entrée dans le centre parental, ce sentiment peut se trouver exacerbé au point de se sentir captif de cette sédentarisation à venir.

Notons que si les premières familles, en raison de la montée en charge du centre parental, ont fait de courts passages en studio, notre structure ayant atteint une certaine « vitesse de croisière », leur séjour se trouve de fait prolongé.

b) Un besoin : être à l'écoute des couples

Tous les résidents ont sollicité aide et accompagnement à ce niveau.

Une analyse du fonctionnement et de la dynamique des couples avec leurs crises, leurs conflits, leurs dépassements et parfois leurs ruptures, a été menée.

Quels constats ?

La naissance d'un enfant s'accompagne d'une crise d'identité plus ou moins marquée qui signe la naissance, dans la violence psychique, à un nouvel état, celui de parent. C'est une découverte à laquelle chacun n'est pas préparé.

La question de l'engagement dans un choix de vie émerge alors de manière souvent brutale après la naissance de l'enfant, lorsque le mode de garde a été trouvé.

14 couples sur 15 ont ainsi traversé des crises plus ou moins douloureuses voire violentes où le travail engagé pour ces situations particulières s'est apparenté à un travail post-traumatique.

Nous avons été conduits, par l'expérience, à recadrer notre accompagnement pour nous adapter aux situations de séparation de couples. Certaines séparations n'ont été que provisoires, d'autres apparaissent définitives ou en tout cas durables.

Nous avons été mis dans la nécessité de poser nos limites face aux résidents concernés. L'association a pu garantir le maintien du logement en bail glissant du conjoint assurant la garde de l'enfant : dans tous les cas, de fait, la mère. La taille du foyer diminuant, cela nous a imposé, en raison des normes des offices HLM, de préparer un changement d'appartement (du T3 au T2) pour permettre à terme le glissement du bail. Face aux revendications de certains pères, nous leur avons facilité l'entrée dans un studio de résidences Adoma mais nous ne pouvons nous engager dans un relogement classique sur Paris.

Nous nous sommes efforcés de mettre les personnes en face à leurs responsabilités et nous avons accompagnés les couples parentaux en ce sens. Dans tous les cas, cela a permis de soutenir un lien vivant entre le père et l'enfant.

c) Un apprentissage : la gestion budgétaire

L'économie domestique reste un domaine d'apprentissage difficile. En effet la plupart des résidents ont peu d'expérience personnelle en matière de gestion budgétaire.

De fait, ils se trouvaient soit logés chez leurs parents, soit hébergés en foyer avec une participation forfaitaire aux frais d'entretien. L'équilibre nécessaire entre les ressources et les charges leur demande donc d'adopter de nouveaux comportements tout en modifiant leur rapport à l'argent

d) La deuxième grossesse

« Aire de Famille » s'adresse à des jeunes couples qui vont avoir et qui ont un enfant.

La perspective d'une deuxième grossesse, situation qui s'est présentée en cours d'année pour deux familles est venu bousculer et interroger notre projet. Cela a posé la question de la poursuite ou non de l'accompagnement.

La réponse apportée par l'équipe pluridisciplinaire a été celle d'un maintien de l'action engagée ; action qui doit faire l'objet d'une construction claire par les partenaires professionnels et être partagée avec le couple.

IV.2 - Les familles du centre parental

Une première famille est sortie du centre parental avec donc le 1^{er} glissement du bail. Une seule nouvelle famille a été accueillie en juin 2006 mais n'a pu être hébergée en studio en raison de l'absence d'attribution de nouveau logement en bail glissant. Le couple a choisi de rester est restée hébergée dans la famille du père plutôt que d'être séparé. Même si ce couple a ressenti les bienfaits de l'accompagnement « ambulatoire » d'Aire de famille et les a fortement rassurés pour accueillir leur enfant, nous préférons à l'avenir éviter cette situation et n'accueillir une famille que quand nous avons la certitude d'avoir la possibilité de pouvoir les héberger de manière autonome dans un délai de quelques semaines.

En 2006, Nous avons disposé de 5 studios : 3 studios dont nous sommes réservataires dans la résidence Adoma de la Chapelle, 2 studios associatifs dont un petit de crise pour accueillir provisoirement un père dans une situation de séparation de couple.

Point sur le nombre d'appartements en Baux glissants a été de 9 cette année.

La perspective du glissement de **six baux en 2007** est à anticiper largement dans le contexte difficile d'accès au logement pour maintenir le même nombre d'appartements.

Nous ne relâchons pas notre pression sur nos partenaires bailleurs qui font tout ce qu'ils peuvent pour assurer les engagements avec Aire de Famille.

2.2. Les éléments de connaissance des familles

a) Données statistiques générales

Tous les bébés étant nés, 45 personnes ont été accueillies en 2006 au lieu des 42 prévues. Ceci a provoqué de fait un excédent.

Nous avons effectivement réalisé 16361 journées en 2006, soit un taux d'occupation réel de 106,63% ce qui correspond à l'hébergement de 15 couples et de 16 enfants.

Nombre de jours de présence au Centre Parental

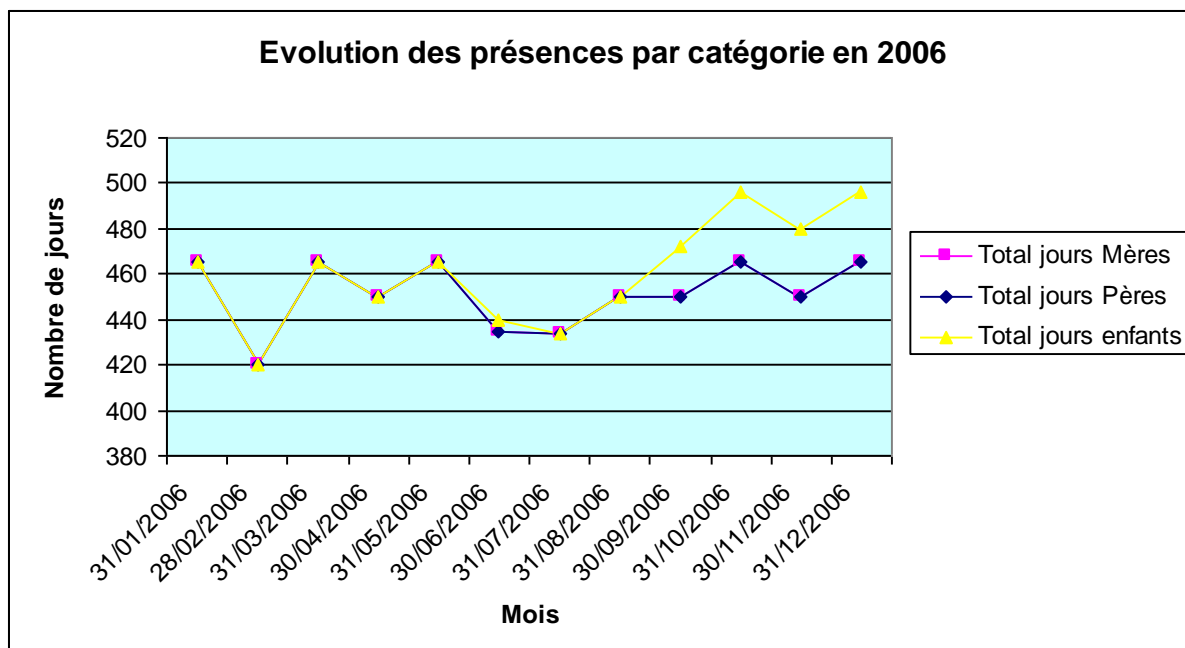
	01/06	02/06	03/06	04/06	05/06	06/06	07/06	08/06	09/06	10/06	11/06	12/06
Total Jours Mères	465	420	465	450	465	435	434	450	450	465	450	465
Total jours Pères	465	420	465	450	465	435	434	450	450	465	450	465
Total jours Enfants	465	420	465	450	465	440	434	450	472	496	480	496
Total général	1395	920	1395	1350	1395	1310	1302	1350	1372	1426	1380	1426

Total annuel : 16361

ACTIVITES	N-3 (2003)	N-2 (2004)	N-1 (2005)	N (2006)
Capacité autorisée		33	42	42
Nombre de jours d'ouverture			365	365
Nombre théorique de journées		5561	15330	15330
Nombre réel de journées		4481	14831	16361
Nombre retenu de journées		5561	13201	13797
Taux d'occupation en pourcentage		80,58%	96,74%	106,73%
Ecart retenu/réel		-1080	1630	2564

L'année 2004 fut celle du démarrage de l'activité. Celle-ci devait démarrer au mois de février mais la mise à disposition des studios Sonacotra (ADOMA, maintenant) n'a été effective qu'à partir du mois d'avril 2004, ce retard a donc eu des conséquences sur la montée en charge prévue

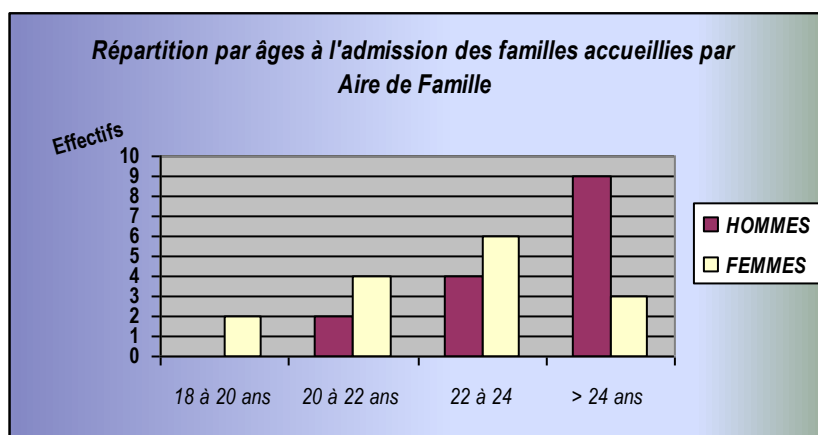
En 2006, notre capacité d'accueil a augmenté parce que toutes les familles accueillies en 2004 et 2005 sont restées en 2006 à l'exception d'un couple dont le bail a glissé le 1^{er} juillet 2006. Un autre famille a été admise le 16 juin 2006. De plus une famille s'est agrandie et la prise en charge du deuxième enfant a été accordée par l'ADEMIE.



b) Données sociologiques

L'âge des parents admis depuis l'ouverture en 2006

Âges	Hommes	Femmes	Total
18 à 20 ans	0	2	2
20 à 22 ans	2	4	6
22 à 24	4	6	10
> 24 ans	9	3	12
total	15	15	30



Moyenne d'âges : 25 ans

Hommes : 26,26 ans - Femmes : 23,2 ans

¾ des résidents sont âgés de moins de 25 ans

A noter : au 31 décembre 2006,

- 2 enfants sont âgés de moins d'un an.
- 6 enfants ont entre un et deux ans.
- 8 enfants auront 3 ans en 2007

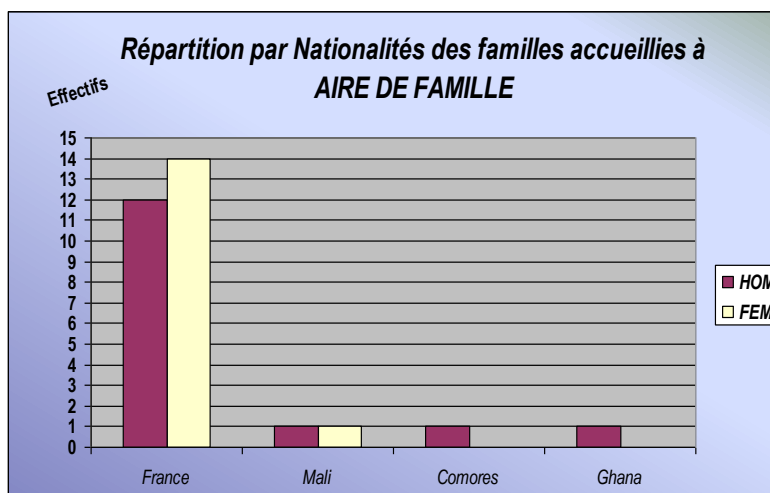
- Le bail de sept familles devra glisser à leur profit en 2007
- Une famille, encore en studio relais, devra quitter la structure en 2007. Nous attendons leur relogement dans le cadre du dispositif fluidité.

La nationalité

Origines	Hommes	Femmes	Total
France	12	14	26
Mali	1	1	2
Comores	1	0	1
Ghana	1	0	1
total	15	15	30

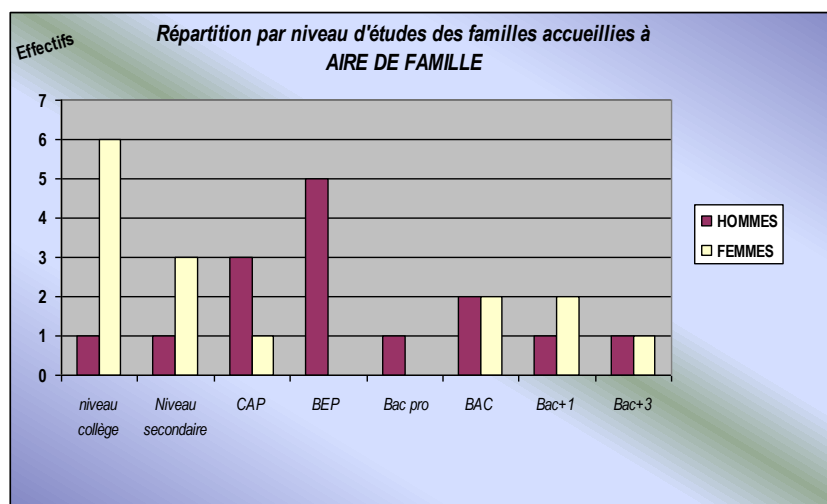
A noter :

- 87 % sont de nationalité française
- 3 jeunes gens sont étrangers en situation régulière
- 1 jeune femme est étrangère en situation régulière



Niveau d'étude

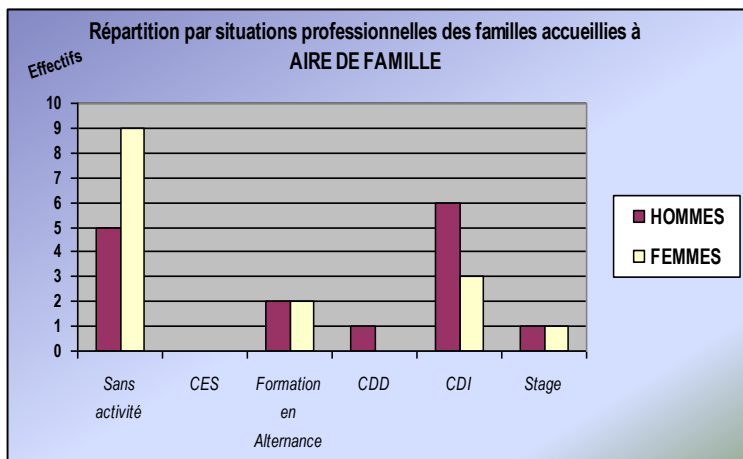
Situations antérieures	Hommes	Femmes	Total
niveau collège	1	6	7
Niveau secondaire	1	3	4
CAP	3	1	4
BEP	5	0	5
Bac pro	1	0	1
Bac	2	2	4
Bac+1	1	2	3
Bac+3	1	1	2
total	15	15	30



Les revenus des familles

Situation professionnelle des résidents à l'entrée dans le centre parental

Situations professionnelles	Hommes	Femmes	Total
Sans activité	5	9	14
CES	0	0	0
Formation en Alternance	2	2	4
CDD	1	0	1
CDI	6	3	9
Stage	1	1	2
total	15	15	30

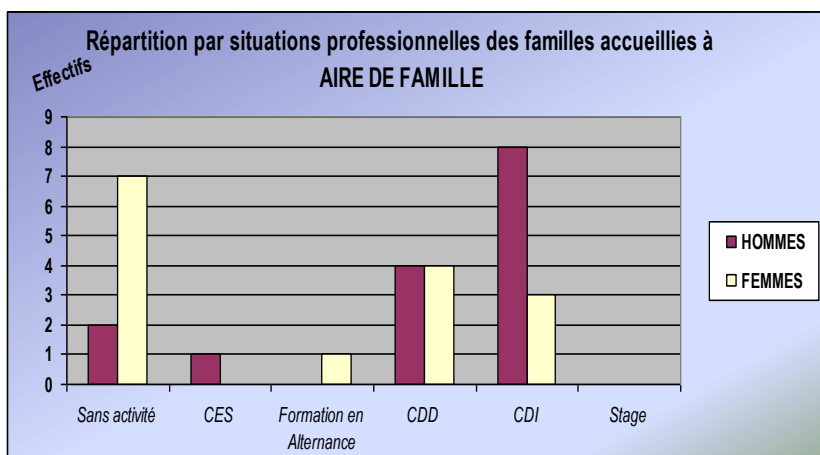


En 2005 :

- Les femmes ont davantage réussi leur insertion professionnelle.
- Les hommes ont plus de difficultés à trouver un emploi.
- 2 mères (l'une ayant une activité professionnelle, l'autre pas) ont fait le choix de garder leur enfant.

Situation professionnelle au 31 décembre 2006

Situations professionnelles	Hommes	Femmes	Total
Sans activité	2	7	9
CES	1	0	1
Formation en Alternance	0	1	1
CDD	4	4	8
CDI	8	3	11
Stage	0	0	0
total	15	15	30



A noter :

Fin 2006, 11 personnes sont en CDI contre 4 en 2005

- La position d'Aire de Famille est de soutenir et de favoriser la formation et la qualification professionnelle des jeunes parents à travers des contrats en alternance. Au cours des deux dernières années, 4 jeunes gens et 6 jeunes femmes ont fait ou font une formation qualifiante en alternance.

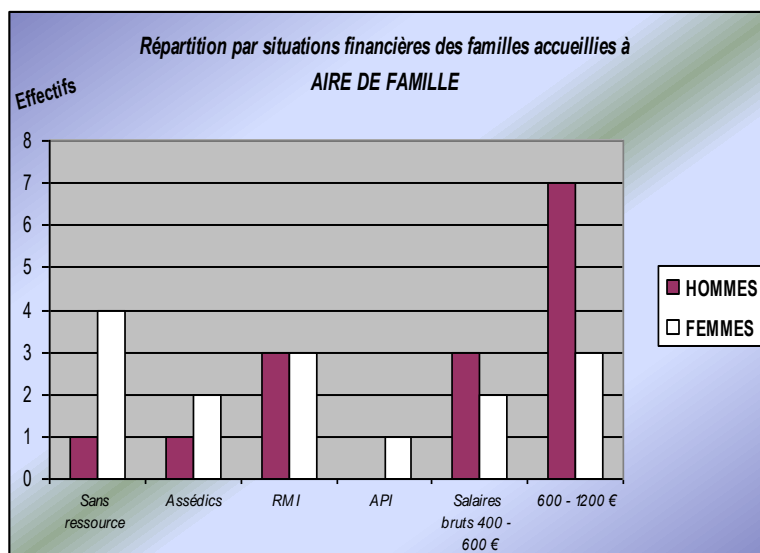
Situations financières	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Sans ressource	2	5	7
Assedic	1	0	1
RMI	1	2	3
Salaires nets 400 - 600 €	0	2	2
600 - 1200 €	13	6	19
Mères au foyer	0	1	1
Total	15	15	30

A noter :

- 2 jeunes mères étaient en congé maternité indemnisé
- 6 couples bénéficient de deux revenus salariés
- 86,67% des jeunes gens assurent le revenu familial

Situation financière des résidents au moment de l'admission

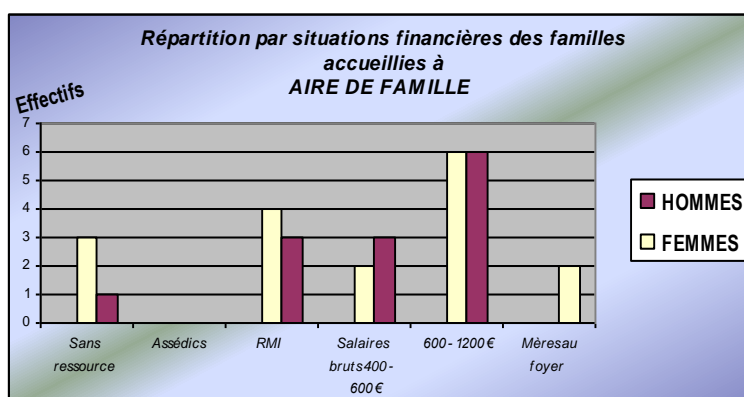
Situations financières	Hommes	Femmes	Total
Sans ressource	1	4	5
Assedic	1	2	3
RMI	3	3	6
API	0	1	1
Salaires net 400 - 600 €	3	2	5
600 - 1200 €	7	3	10
total	15	15	30



L'AJE d'un montant de 163 € est versée à chaque famille

Evolution de la situation financière au 31 décembre 2005.

Situations financières	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Sans ressource	3	1	4
Assedic	0	0	0
RMI	4	3	7
Salaires nets 400 - 600 €	2	3	5
600 - 1200 €	6	6	12
Mères au foyer	0	2	2
Total	15	15	30



A noter :

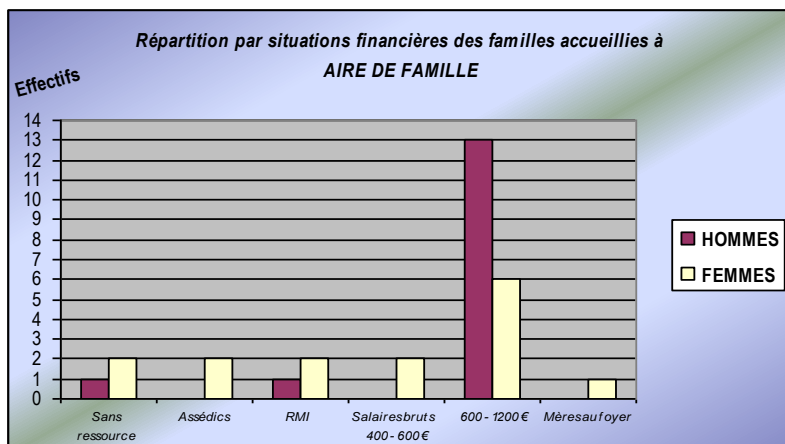
- 3 hommes sont sans ressources du fait de la précarité de leurs emplois antérieures.
- Après leur congé maternité, les jeunes femmes se sont mobilisées pour entreprendre des formations rémunérées en

alternances.

- Deux d'entre elles ont fait le choix d'élever leur bébé, le jeune père pourvoyant seul aux besoins de la famille

Situations financières au 31 décembre 2006.

Situations financières	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Sans ressource	2	5	7
Assedic	1	0	1
RMI	1	2	3
Salaires nets 400 - 600 €	0	2	2
600 - 1200 €	13	6	19
Mères au foyer	0	1	1
Total	15	15	30



A noter :

2 jeunes mères étaient en congé maternité indemnisé

Quels sont les types d'échanges financiers qui existent entre Aire de Famille et les résidents ?

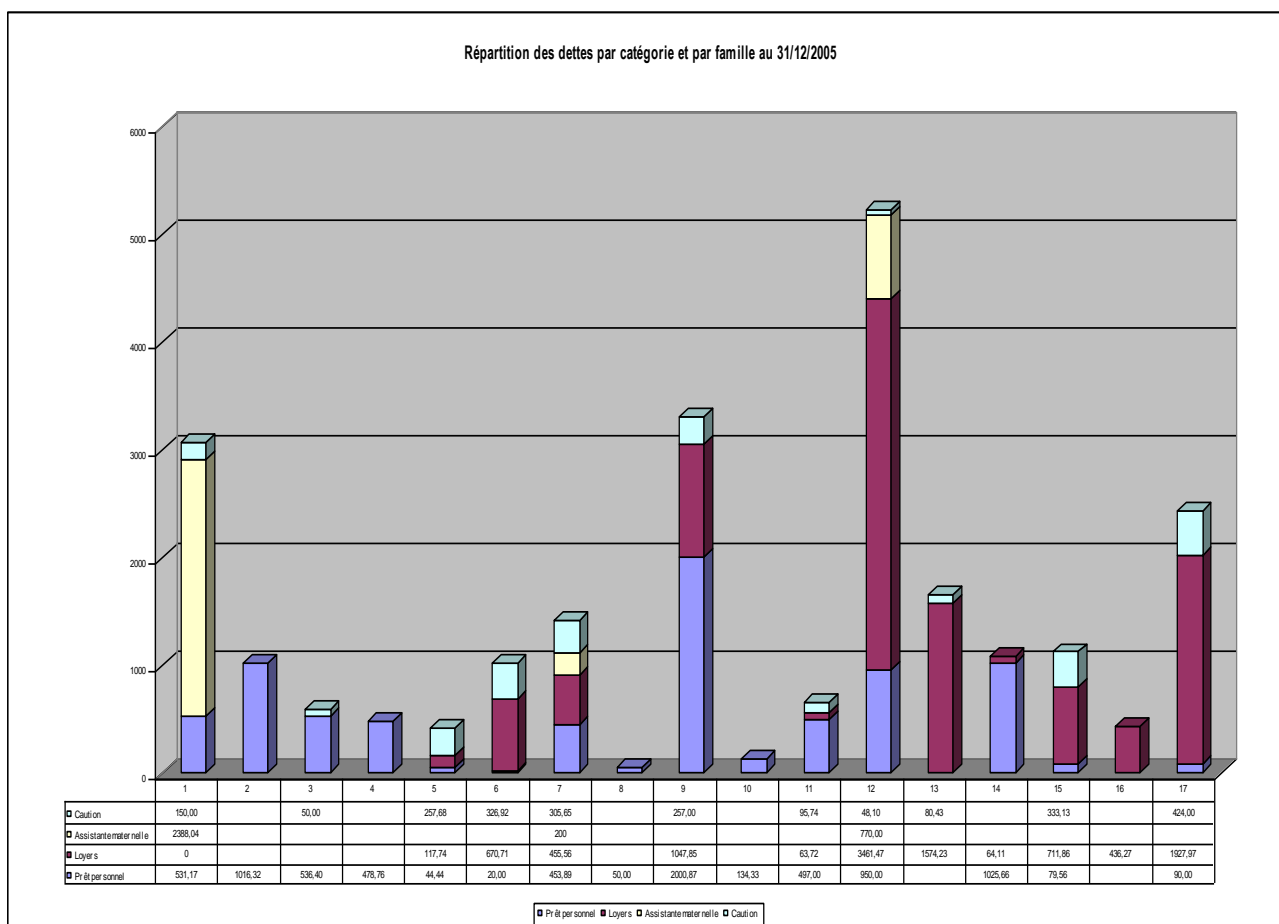
- Les loyers des logements en baux glissants
« Aire de Famille » envoie une facture mensuelle à la famille sur laquelle est porté le montant du loyer à payer, déduction faite des aides au logement. Le règlement doit être immédiat.
- Les aides alimentaires
En 2006, plusieurs couples ont été aidés financièrement pour assurer des besoins alimentaires de base. Dans certains cas, ils ont été accompagnés dans leurs achats par le partenaire professionnel.
- Les assistant(e)s maternel(le)s
Lorsque les parents travaillent tous les deux, l'enfant est confié à une crèche ou à un(e) assistant(e) maternel(le). En cas de coût prohibitif pour la famille, un relais au règlement est proposé selon le principe suivant :
Le couple parental paie au maximum de ses possibilités et le Centre parental avance le complément en attendant une possible aide financière du service départemental de l'Aide sociale à l'enfance. Si l'aide est accordée, elle rembourse l'avance consentie par « Aire de Famille », sinon celle-ci est transformée en prêt.
L'ouverture de la crèche familiale d'Aire de Famille en novembre 2006, devrait limiter le recours à une assistante maternelle libérale et soulager les familles financièrement.
- Les prêts d'argent
Ils doivent correspondre à des besoins réels et indispensables tels que des achats pour l'installation du logement, ou de vêtements professionnels, des frais pour la préparation du permis de conduire....
Ils peuvent aussi servir à dénouer une situation conflictuelle avec la police, la RATP, les huissiers.
Notons, à titre d'exemple, que dans le cas de figure où des résidents qui occupent un studio Sonacotra demandent un 'dépannage' pour payer le loyer, celui-ci est d'emblée qualifié de prêt car le règlement du loyer à la Sonacotra, s'effectue directement par les occupants du studio, sans transiter par l'association.

LES DETTES

Certaines familles ont accumulés auprès de nous des dettes importantes, cela nous interroge sur les enjeux affectifs qu'il y a derrière ces processus et sur la manière de le gérer de manière plus rigoureuse. Nous avons mis en place des protocoles de remboursement mais ceux-ci sont difficiles à tenir compte tenu de leurs revenus extrêmement modestes.

- Répartition des dettes par catégorie et par famille

Ce tableau met en évidence les catégories de prêts accordés par « Aire de Famille »
Sur les 4 couples les plus endettés, 2 ont subi une perte d'emploi, 2 disposent d'un seul revenu.



Ces échanges financiers qui parfois ne fonctionnent que dans un sens sont une question difficile à aborder notamment quand les couples mettent en place une stratégie d'évitement. Après plusieurs réunions d'équipe, il a été décidé d'introduire un tiers dans le jeu des relations avec les résidents ; ce tiers est la comptable de l'association qui établit les factures de loyers et les comptes des résidents. Sa parole objective rappelle la règle. Ces dispositions ont eu très rapidement pour conséquence une plus grande régularité dans le règlement des loyers. Le rendez-vous avec la comptable est aussi l'occasion de chercher ensemble une solution aux difficultés rencontrées, des conseils sont aussi demandés en matière d'impôts.

2.3. L'accompagnement global dans toutes ses dimensions

Témoignage d'un couple :

Extrait de l'article paru dans Lien Social le 2 novembre 2006

« Si nous avons été séparés, cela aurait été plus la galère que le bonheur » Sébastien

Sébastien et Soizic, respectivement âgés de 24 et 22 ans, ont vécu quatre ans dans un squat. Trop jeunes pour percevoir le RMI, ils vivaient de spectacles de rue. Une situation difficile : « on galère pour trouver un endroit où

se doucher le matin et de quoi se nourrir. On a pas l'esprit à trouver du travail », évoque Sébastien. Soizic a découvert sa grossesse tardivement. Son compagnon a alors trouvé un petit boulot, une assistante sociale a aidé la jeune femme à percevoir le RMI et a orienté le couple vers Aire de Famille. « Nous avons adressé une lettre de motivation à l'association et obtenu un entretien. Un studio s'est libéré une semaine après l'accouchement de ma compagne. Elle a attendu à l'hôpital que nous puissions aménager. L'association nous a un peu sauvés. Il était hors de question de nous séparer ou de vivre en squat avec le bébé, raconte Sébastien. Soizic aurait pu être accueillie en Centre Maternel mais cela ne nous aurait pas aidés pour notre avenir. Un premier enfant entraîne de nouvelles responsabilités qu'il faut affronter à deux. Si nous avons été séparés, cela aurait été plus la galère que le bonheur »

Enfin logé, le couple a pu, avec le soutien de l'équipe d'Aire de Famille et la mission locale, prendre le temps de se poser. « Grace à notre petit loyer, nous n'avons pas eu à nous précipiter sur le premier boulot venu, quitte à l'exercer toute notre vie. Nous avons pu mettre en place un projet professionnel tranquillement. Du coup, les envies, les espérances qui avaient disparues sont revenues », explique le jeune père. Il a passé le concours d'aide soignant et souhaite devenir infirmier. Sa compagne prépare un Beatep pour exercer le métier d'animatrice auprès d'enfants. Depuis un an, les jeunes gens vivent dans un studio relais. Ils attendent un appartement – réservé à Aire de famille – se libère.

L'association, une famille de substitution

Sébastien n'a pas de parents, ceux de Soizic ont coupé les ponts avec leur fille quand elle a rejoint son compagnon dans un squat. Aujourd'hui, la famille apprécie les projets que le jeune couple met en place et les liens se renouent peu à peu. Cependant, l'équipe a joué un rôle de famille de substitution. « Dès que nous avons une inquiétude, un souci, nous pouvons les appeler, comme les jeunes parents téléphone à leur mère ou à leur père dans ce cas. Nous leur rendons visite dans leurs locaux qui ressemblent à une maison douillette. Nous nous y sentons écoutés sans jugement, apprécie Sébastien. L'équipe est derrière nous. Si un jour nous avons par exemple un problème financier – ce que je n'espère pas – nous pourrions compter sur elle. Elle a par exemple pris en charge les frais relatifs à mon concours, ce que je n'aurais pas pu faire. » Que pense-t-il des centres maternels qui n'accueillent pas les jeunes pères ? « C'est dommage, car un enfant, surtout les premiers mois, demande beaucoup de temps et d'énergie. Il faut se lever la nuit, donner le biberon... Une personne qui s'occupe seule d'un bébé ne peut pas se concentrer sur la préparation de son avenir. Elle ne s'épanouit pas, le bébé le sent et ne s'épanouit pas non plus. En couple, on peut s'appuyer l'un sur l'autre, on peut souffler, avoir des moments pour soi. On alterne. Cette année, je prépare mon avenir professionnel grâce à ma compagne qui m'aide financièrement, puis se sera l'inverse. »

L'accompagnement

D'emblée l'accompagnement se situe dans un espace-temps défini :

Dès le départ chacun sait qu'il y aura une fin (au plus tard aux 3 ans de l'enfant) ; la définition de cet espace-temps permet aussi paradoxalement de se dire que « l'on a le temps ».

« L'après Aire de famille » est présent dès l'admission et constamment présent pendant tout l'accompagnement. Pour l'équipe éducative, cela entraîne naturellement la nécessité de nouer des liens de partenariat variés et ouverts au-delà des partenaires habituels.

L'année 2006 a été marquée par le développement de nombreux de ces partenariats et la connaissance plus fine des ressources du 19ème arrondissement Nord :

Pour les familles qui s'installent durablement dans un quartier, la question du temps défini de l'accompagnement les amène à investir progressivement les diverses ressources de leur quartier. Cette question est un des objectifs de l'équipe afin d'accompagner la construction de liens sociaux.

Dans ce temps défini de l'accompagnement, nous avons pu dégager 3 grands rythmes :

- Le temps du devenir parent,
- Le temps pour soi,
- Le temps de l'insertion et de l'ouverture

Le temps du « devenir parent »

Très vite après leur admission à Aire de Famille et leur installation en studio-relais, survient la naissance de l'enfant. A peine le temps pour eux de commencer à expérimenter la vie à deux, le couple, que les voilà déjà trois.

Il leur faut alors, dans un même temps, construire leur identité de parent, se situer chacun, dans le couple, auprès de l'enfant et pour eux même dans leur lignée familiale et leur changement de génération.

Expérience complexe que nous soutenons et accompagnons, le fondement de notre soutien à la parentalité.

Afin d'accompagner au mieux ce processus nous avons fait le choix de nous appuyer sur des entretiens réguliers avec le couple et chaque parent, autour de l'enfant et de toutes ces questions ; nous associons également divers partenaires, les PMI, bien sûr, les crèches, etc....

Nous avons cependant constaté que, dès qu'un mode de garde est trouvé pour l'enfant, nous le voyons peu. Nous nous interrogeons alors sur le soutien du lien parents/enfant.

Les groupes de parole que nous avons un temps proposés n'ont pas réellement pu répondre à ce souci. De ce fait, nous travaillons à inventer de nouveaux outils. Nous réfléchissons notamment à développer des temps d'observation bienveillante de la relation parent(s)/enfant et des enfants seuls par exemple à travers des propositions de sortie familiale.

D'autre part c'est autour de la place de chacun, père et mère, dans la relation à l'enfant et entre eux que ce centre beaucoup notre action de soutien des fonctions maternelle et paternelle de ces jeunes parents

En effet, les quelques situations de séparation du couple notamment, nous ont amené à soutenir chacun dans sa place auprès de l'enfant, à accompagner le couple parental à recréer de nouvelles relations centrées autour de l'enfant, de ses besoins et de son intérêt :

Le projet d'Aire de Famille est fondé sur le modèle : un papa, une maman et un enfant qui vivent ensemble ; les histoires conjugales des résidents ont bousculé cette représentation, nous obligeant à repenser notre projet et à nous recentrer sur l'accompagnement autour de l'enfant.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître de prime abord, c'est bien en prenant en compte la conjugalité que l'on peut se recentrer sur les fonctions paternelle et maternelle.

Le « temps du devenir parent » est un temps qui se tisse tout au long de l'accompagnement et qui va se poursuivre jusqu'à l'inscription de l'enfant à l'école maternelle.

Le temps pour soi

Lorsque les couples arrivent à Aire de Famille, la question du logement ne se pose plus. Ils sont d'abord hébergés en studio relais. Très vite, ils doivent apprendre à vivre à trois ; accueillir leur enfant et donc créer autour de lui un environnement chaleureux.

Dans notre courte expérience, de 2004 à 2006, nous avons constaté qu'il y avait alors pour chaque famille un moment de « repli sur soi ».

Dans ce temps, il y est question de la vie à deux, de la vie à trois, de la construction d'une famille mais peut-être aussi du besoin de temps pour intégrer les changements de vie : de 1 à 2 ou de 2 à 3 ... mais aussi d'une vie plus ou moins « nomade » ou plus ou moins indépendante à une vie sédentaire dans un logement autonome (certains couples trouvent à leur arrivée le studio relais trop grand, trop vide).

Ce temps pour soi : temps pour se poser mais aussi peut-être, temps de la « déprime », est sans doute à comprendre dans une « traversée » où chacun est bousculé dans ses habitudes de vie.

Il nous semble que ce temps est à respecter, à accueillir, à accompagner surtout par notre disponibilité.

Il s'agit pour chacun de se « re-connecter » avec lui-même dans cette nouvelle situation de vie.

Le temps de l'insertion et de l'ouverture

L'année 2006 a été marquée par la réflexion et la préparation concrète de nombreux projets professionnels présentés par les résidents comme de véritables choix professionnels.

Ces projets ont été initiés surtout par des parents dont les enfants vont avoir 2 ans dans la 1^{ère} moitié de l'année 2007.

Sur 15 familles accompagnées à Aire de famille et qui sont, pour 14 d'entre elles, arrivées entre 2004 et 2005, la mise en place de ces projets professionnels a concerné au moins 9 personnes dont 5 personnes ont préparé une orientation vers un métier du social ou du soin : aide-soignant, aide à domicile, moniteur éducateur.

Avec le recul, nous constatons qu'il n'était pas possible pour les résidents de travailler ces questions auparavant. Il va de soi que la question de l'insertion professionnelle et du travail est présente dès l'admission et tout au long de l'accompagnement, ne serait-ce que par la nécessité de payer son loyer et subvenir à ses besoins.

Dès l'entrée à « Aire de Famille », la plupart des résidents travaillent en CDD ou en CDI, en intérim ou en entreprise d'insertion, font des petits boulots, ou touchent le RMI, ... ce qui leur permet de payer leur loyer et de subvenir à leurs besoins primaires. Ceci est d'ailleurs une des conditions d'admission au centre parental.

La question de l'emploi dépasse donc la stricte question de la gestion financière. Nous le savons d'autant plus que lorsque la famille a besoin d'argent pour subvenir à ses besoins et que le sujet est donc abordé par eux mais

aussi quelquefois, avec insistance par nous. Le constat de leurs difficultés financières ne suffit pas forcément pour que concrètement les parents trouvent un emploi et/ou s'engagent avec la Mission Locale ou l'ANPE dans l'élaboration de leur projet professionnel. Il peut aussi y avoir amorcé d'une démarche à ce niveau et un arrêt rapide de celle-ci.

La question de l'insertion professionnelle est donc complexe.

Dans notre courte expérience, l'élaboration et la mise en place d'un projet professionnel survient fortement (voir les quelques données du départ) après la naissance du bébé, le temps de l'arrivée et de son accueil, mais aussi après le temps de l'installation dans un « chez soi ».

Il nous a paru ainsi que l'identité personnelle est en jeu dans l'orientation professionnelle de chacun : Qui suis-je ? Que vais-je devenir ? ...

Cette question de l'identité personnelle pose aussi très concrètement la question de l'identité du couple, de son équilibre voire de sa continuité et de son évolution possible.

M. F. est un jeune père de 26 ans. Avec sa compagne, Mme B., ils ont une petite fille âgée d'un an en mars 2006. Monsieur travaille depuis trois ans dans la même entreprise de restauration. Fin 2006, des tensions importantes ont eu lieu avec son employeur.

L'employeur, que nous avons rencontré ensemble, avait mis en lien les difficultés entre lui et M. F., avec la naissance de son enfant. M. F. en n'était pas persuadé.

Dans la phase de négociation avec son employeur, après d'extrêmes tensions, des lettres d'avertissement de l'employeur, M. F. a exprimé le souhait de ne pas travailler toute sa vie dans la restauration.

Avec le soutien de sa compagne, d'« Aire de Famille », puis de son employeur qui a accepté le projet d'un CIF, M. F. a alors commencé un parcours de réorientation professionnelle.

En mars 2006, nous avons, avec la famille, mis en mots et en propositions concrètes, ce souhait de réorientation professionnelle dans le contrat d'accompagnement.

Conseillé par la Mission Locale, Monsieur a fait une demande de bilan de compétences dans le cadre du Fongecif. Il a effectué son bilan de compétences en dehors de ses heures de travail. Il lui a donc fallu faire preuve de persévérance et de patience pour construire son projet. Pour toutes ces démarches, il a été soutenu par sa compagne.

Il s'est orienté vers un métier du social et nous l'avons alors soutenu dans sa recherche d'école pour passer les sélections. Celles-ci sont prévues début 2007 (février 2007).

Le tout début de l'année 2007 a été marqué par une « crise » de couple sur des questions touchant à ce que chacun et le couple allaient devenir face aux changements : « Je ne le reconnais plus », « je ne veux plus lui obéir » ...

Il nous semble, avec le couple, que cette « crise » est pour une part en lien avec le nouveau projet professionnel de Monsieur et la tentative de Madame de préparer son projet professionnel. Elle réveille aussi chez chacun des difficultés personnelles liées à son histoire. La confrontation à ses difficultés, si cela est possible, est alors source précieuse de maturation.

Il s'agit pour chacun de se redéfinir dans son projet individuel et dans son projet commun de couple et de famille. Il s'agit, peut être, avant tout à apprendre de nouveau à vivre ensemble en composant avec ce qui est « même » chez l'autre et ce qui est « différent ».

Il nous semble primordial d'accompagner ces moments difficiles, déstabilisants et parfois douloureux en étant de notre place de professionnels à « Aire de Famille », témoins de leurs avancées et garant d'un cadre sécurisant.

C'est avant tout un travail de présence et de « présence-absence » c'est-à-dire une alternance de moments où, comme professionnels nous allons au devant des résidents, nous montrons notre implication, notre disponibilité, notre préoccupation quant à leur situation et des moments où nous nous retirons en apprenant à faire confiance en leur capacités à trouver en eux-mêmes et par eux-mêmes leurs propres solutions, à intérioriser les repères qui les aideront à évoluer. Il s'agit de construire en permanence avec les résidents un cadre qui facilite pour le couple et chaque membre du couple un processus de maturation et d'autonomie.

IV.3 - Perspectives

3.1. Le nouveau local du Centre Parental

En septembre 2006, l'installation dans de nouveaux locaux plus vastes et plus adaptés à notre mission, a permis de mieux accueillir les familles avec les enfants dans un cadre convivial qu'ils se sont rapidement appropriés : beaucoup disent « ici, on est aussi chez nous », c'est notre association ». Ce

local permet d'offrir aux résidents un accès à un poste informatique et à internet pour leurs recherches d'emploi, de formation et autre démarches administratives. Ce local nous permettra d'organiser plus facilement des réunions avec les résidents et de développer la dimension collective de notre travail.

3.2 Des studios relais et des appartements dans le même arrondissement

Après deux années de pratique, quelques difficultés insoupçonnées au départ liées à l'implantation des lieux de vie sont apparues. En effet, alors que les studios relais de la SONACOTRA sont implantés dans le 18ème arrondissement, Les appartements attribués aux familles se situent dans le 19ème arrondissement. L'expérience nous enseigne que des séjours courts en studios-relais sur un arrondissement autre que le 19^{ème} arrondissement, ont des incidences dommageables, à deux niveaux :

I. Les changements d'adresse et ouvertures des droits

Les parcours de vie des résidents sont souvent très éclatés et il faut alors rassembler les morceaux de vie à la manière d'un puzzle. Le travail mené pour rendre plus cohérente l'image de ce puzzle se trouve alors perturbé par le déplacement dans un autre arrondissement quant il survient prématurément.

II. L'inscription de l'enfant à la crèche

L'obligation de rechercher un nouveau mode d'accueil peu de temps après l'adaptation de l'enfant mais aussi celle de ses parents, vient là encore accentuer les difficultés

Notre vœu serait donc de disposer de **trois studios-relais** sur les trois arrondissements du nord est de Paris avec les attributions de logement en bail glissant sur ces mêmes arrondissements afin de limiter ces difficultés. A ce jour, ce vœu ne s'est pas encore exhaussé.

Ouverture à la culture

Il nous semble très important d'ouvrir nos résidents, pour eux-mêmes et pour leur enfant, aux ressources culturelles de Paris (bibliothèques, musées, monuments, spectacles...) Nous souhaitons développer des partenariats, des actions individuelles et/ou collectives pour soutenir ce projets.

3.4. Les enjeux de l'évaluation

L'exigence d'évaluation de la qualité du service rendu à l'utilisateur qui est au cœur des préoccupations actuelles des pouvoirs publics l'est également pour l'association « Aire de famille ».

Notre démarche se développera autour des points suivants :

1. l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation du centre parental pour une plus grande efficacité,
2. l'évaluation des axes d'accompagnement apportés, et de leur impact sur le bien-être des personnes.
3. l'auto-évaluation et l'amélioration continue des compétences professionnelles,
4. la prise en compte des points de vue, des critiques, des ressources et du potentiel de créativité des familles,
5. la coopération avec les différents partenaires politiques, institutionnels et associatifs.

Le Centre parental « d'Aire de Famille » étant à ce jour le seul établissement de ce type en France, l'évaluation de son fonctionnement et de son impact sur les résidents bénéficiaires constitue un enjeu important. Sa qualification d'action expérimentale nous donne l'opportunité d'affiner les pratiques dans le sens d'une amélioration continue.

Un projet de création de référentiel d'auto - évaluation

L'association « Aire de Famille », assistée d'un cabinet spécialisé, se propose d'élaborer son propre référentiel d'auto-évaluation. L'aspect innovant et atypique des activités du Centre parental, nécessite la création d'un outil spécifique qui sera soumis au Conseil d'évaluation pour validation.

Cette auto évaluation pourrait effectivement démarrer en prenant comme référence l'année 2007, après une première année d'activité à taux plein.

L'élaboration d'indicateurs qualitatifs est un travail délicat car il s'agit d'évaluer la capacité qu'a chaque humain de cheminer vers plus de maturité...

C'est ainsi que la réflexion engagée nous amène à penser que la démarche pourrait globalement s'appuyer sur :

- Les outils d'élaboration de référentiels de 'Bonnes pratiques',
- La construction et la réalisation d'enquêtes de terrain,
- L'animation d'un groupe d'auto-évaluation et de résolution de problème.

Seraient retenus les différents thèmes suivants de 'Bonnes pratiques':

- L'accueil et l'admission des résidents
- L'accompagnement au logement
- Les différentes dimensions de l'accompagnement
- La fin de séjour
- Les droits et liberté des familles
- Les relations avec les partenaires institutionnels
- Le management de l'équipe
- La gestion administrative et financière, l'administration du personnel
- La gestion des équipements et des moyens matériels
- La gestion de la sécurité, des personnes et des biens
- La dynamique d'analyse et l'amélioration continue
- L'analyse de l'environnement et les orientations stratégiques
- L'élaboration d'indicateurs et d'un tableau de bord

L'adhésion de plusieurs groupes de résidents serait requise

- l'ensemble des salariés du centre parental pour l'auto évaluation des pratiques, la recherche de solutions d'amélioration, l'analyse d'enquêtes réalisées auprès des résidents et des partenaires
- Les résidents et les partenaires à travers des enquêtes de type 'besoins -satisfaction'.

Cette évaluation d'un coût de 20 000 euros, sera financée avec le soutien de la Fondation de France à hauteur de 15 000 euros. Nous sollicitons d'ores et déjà une participation financière de la DASS et de la DASES pour les 5000 euros manquants.

Soutenir l'essaimage du concept de Centre parental

Des rencontres avec des directeurs d'associations et leurs équipes se sont organisées à leur demande au centre parental. Bien entendu, nous restons disponibles pour rencontrer ces collègues, pour leur transmettre l'ensemble de nos documents et partager notre expérience.

Il semble qu'au-delà des moyens nécessaires à mettre en œuvre, la question est surtout de soutenir un esprit et un positionnement différent vis-à-vis des personnes que nous accueillons, dans le respect de leur singularité.

Plusieurs équipes sont donc venues nous rencontrer des quatre coins de France :

- o Perpignan
- o Tourcoing
- o Fréjus
- o Bordeaux

Nous restons ouverts à ces rencontres toutes les fois qu'elles seront sollicitées, persuadés que nous sommes de la pertinence du centre parental, à la fois dans le cadre d'une prévention précoce pour les enfants, mais aussi comme un véritable outil d'insertion pour ces jeunes parents qui n'aspirent, finalement, qu'à réussir leur vie, malgré tous les aléas auxquels ils ont été antérieurement confrontés.

Il s'agit là d'un investissement sur l'avenir !

Conclusion

Le soutien du « bail glissant » comme véritable outil d'insertion est une de nos priorités.

L'accès au logement pour les familles est un des fondements du projet de notre association. Le studio-relais, comme l'appartement en bail glissant, sont des outils autour desquels vont se déployer des problématiques liées à l'engagement dans la vie parentale, sociale, professionnelle et conjugale.

Le bail glissant est un accès au logement pérenne. Il sécurise fondamentalement les résidents qui sortent alors d'un système de survie et d'adaptation à court terme pour entrer dans la construction d'un projet de Vie avec son lot d'espérance et de confrontation au réel. Cela change tout.

Mis à l'épreuve d'une pratique encore débutante, l'accompagnement global présente différentes facettes qui sont activées, combinées les unes aux autres, de manière singulière et parfois innovante.

Les résidents, engagés avec l'équipe de professionnels dans la construction d'une relation les amenant à organiser ou réaménager leur projet de vie, réinterrogent nos pratiques. L'écoute de leurs demandes et la prise en compte de leurs points de vue nous invitent à réviser nos positionnements. La recherche de ces ajustements dans la pratique, crée une dynamique qui devra se poursuivre dans le sens d'une amélioration continue et d'une évaluation régulière de notre travail d'accompagnement.

Le développement à venir de notre association avec l'ouverture d'une crèche familiale et d'un lieu d'accueil Enfants-parents nous obligent à repenser l'organisation générale de notre structure.

La possibilité de pouvoir prochainement disposer de locaux plus adaptés aux missions qui nous sont confiées est un atout pour l'extension de nos activités.

Mais plus fondamental encore, comme le dit si magnifiquement François Cheng cité au début de ce texte, la création d'un espace de rencontre est la base même de la relation humaine authentique. L'enjeu se situe essentiellement là dans l'accompagnement des personnes.

15 Juillet 2007

Brigitte CHATONEY
Directrice